

États financiers

Parkinson Canada Inc.

31 décembre 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes annexes	7 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Doane Grant Thornton LLP

Unit 400
123 Commerce Valley Dr E
Markham (Ontario)
L3T 7W8

Tél. : 1-416-607-2656
Télec. : 1-905-475-8906

Aux membres de
Parkinson Canada Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Parkinson Canada Inc. (l'« Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Parkinson Canada Inc. au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisation tire des produits de dons de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1^{er} janvier et aux 31 décembre 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Doane Grant Thornton LLP

Markham, Canada
Le 29 mai 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Parkinson Canada Inc.**État des résultats**

Exercice clos le 31 décembre

2025**2024**

Produits

Dons de particuliers	5 950 616 \$	5 871 703 \$
Événements	3 512 835	3 031 297
Dons planifiés	2 808 257	1 887 578
Dons de sociétés et de fondations	2 601 760	1 756 541
Produits financiers (note 3)	1 208 463	1 171 777
Autres	252 040	241 946
	16 333 971	13 960 842

Charges (note 6)

Recherche, défense de l'intérêt public, formation et services de soutien	7 914 611	8 713 897
Philanthropie	4 182 544	3 769 997
Fonctionnement et administration	2 336 236	2 435 051
	14 433 391	14 918 945

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 900 580 \$	(958 103) \$
--	---------------------	---------------------

Parkinson Canada Inc.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes			Total 2025	Total 2024
			Réserve de recherche	Réserve de fonctionnement	Fonds de dotation		
Actif net à l'ouverture	8 858 277 \$	487 675 \$	712 500 \$	5 056 318 \$	230 000 \$	15 344 770 \$	16 302 873 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 031 613	(131 033)	-	-	-	1 900 580	(958 103)
Investissement dans les immobilisations corporelles, montant net	(89 226)	89 226	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture	10 800 664 \$	445 868 \$	712 500 \$	5 056 318 \$	230 000 \$	17 245 350 \$	15 344 770 \$

Se reporter aux notes annexes.

Parkinson Canada Inc.

État de la situation financière

31 décembre

2025

2024

Actif

Actif à court terme

Trésorerie	3 318 667 \$	1 999 272 \$
Placements à court terme (note 3)	5 994 118	5 389 468
Débiteurs	1 669 381	893 575
Charges payées d'avance et autres actifs	514 456	239 736

11 496 622 8 522 051

Placements (note 3)

9 867 153 8 869 606

Immobilisations corporelles (note 4)

445 868 487 675

21 809 643 \$ 17 879 332 \$

Passif

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	953 453 \$	543 620 \$
Tranche à court terme des subventions à payer	1 511 810	1 034 447
Produits reportés (note 5)	1 247 094	257 524
	3 712 357	1 835 591

Subventions à payer

633 692 444 355

Apports reportés (note 5)

218 244 254 616

4 564 293 2 534 562

Actif net

Non affecté	10 800 664	8 858 277
Réserve de fonctionnement	5 056 318	5 056 318
Réserve de recherche	712 500	712 500
Investi en immobilisations corporelles (note 4)	445 868	487 675
Fonds de dotation (note 7)	230 000	230 000

17 245 350 15 344 770

21 809 643 \$ 17 879 332 \$

Engagements et éventualités (note 8)

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

Parkinson Canada Inc.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

2025

2024

(Diminution) augmentation de la trésorerie

Activités de fonctionnement

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 900 580 \$	(958 103) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	129 563	84 198
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 470	3 559
Amortissement des incitatifs liés à la location (note 5)	(36 375)	(36 374)
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(510 112)	(592 142)
Apports et apports de recherche comptabilisés au cours de l'exercice (note 5)	(279 589)	(1 338 371)
Apports et apports de recherche reçus et reportés au cours de l'exercice (note 5)	1 269 162	914 708
	<u>2 474 699</u>	<u>(1 922 525)</u>

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Débiteurs	(775 806)	(68 856)
Charges payées d'avance et autres actifs	(274 720)	(56 913)
Subventions à payer	666 700	(130 554)
Créditeurs et charges à payer	409 833	(149 290)
	<u>26 007</u>	<u>(405 613)</u>

Activités d'investissement

(Acquisition) vente de placements, montant net	(1 092 085)	2 168 099
Acquisition d'immobilisations corporelles	(89 226)	(34 309)
	<u>(1 181 311)</u>	<u>2 133 790</u>

Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice

Trésorerie		
À l'ouverture	1 999 272	2 193 620
À la clôture	<u>3 318 667 \$</u>	<u>1 999 272 \$</u>

Parkinson Canada Inc.

Notes annexes

31 décembre 2025

1. Nature de l'Organisation

Chez Parkinson Canada Inc. (l'« Organisation »), les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont au centre de toutes nos préoccupations et de toutes nos actions. L'Organisation s'efforce d'inspirer les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et de leur donner les moyens de s'épanouir grâce à des programmes adaptés, à des recherches novatrices et à la défense de la cause des Canadiens touchés par cette maladie. L'Organisation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est donc exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL »). Les principales méthodes comptables adoptées sont décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes, autres que les dotations, sont initialement comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net. Les apports non grevés d'affectations sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si la somme à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits financiers, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les plus-values et moins-values réalisées et non réalisées, sont comptabilisés à titre de produits financiers dans l'état des résultats, sauf s'ils sont grevés d'affectations externes, auquel cas, conformément à ces affectations externes, ils peuvent être comptabilisés dans l'état des résultats, ajoutés ou déduits du solde des apports reportés ou du solde de la dotation correspondante.

L'aide gouvernementale reçue ayant trait aux charges courantes est comptabilisée dans l'état des résultats. Lorsque les subventions gouvernementales se rapportent à des charges futures, l'Organisation reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats au fur et à mesure que les charges connexes sont engagées.

Estimations de la direction

Pour préparer des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. L'estimation la plus importante porte sur la recouvrabilité des débiteurs. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour préparer les présents états financiers sont raisonnables et prudentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur au moment où ils sont émis ou acquis.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, l'Organisation évalue ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur ou au coût après amortissement (déduction faite de toute perte de valeur pour ce qui est des actifs financiers). Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Les instruments financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des subventions de recherche à payer. Pour ce qui est des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisation évalue périodiquement s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties sur la durée de vie utile estimée selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux annuels suivants :

Matériel informatique et logiciels d'exploitation	65 %
Matériel de bureau	30 %

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et elles sont amorties sur la durée du bail selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

L'Organisation procède à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. L'Organisation soumet les actifs à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable nette avec la juste valeur ou le coût de remplacement. Lorsqu'un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable dépasse sa juste valeur.

Actif net

L'actif net se compose de ce qui suit :

Actif net non affecté

L'actif net non affecté représente les ressources nettes de l'Organisation qui ne sont pas affectées autrement.

Actif net grevé d'affectations internes

Au cours de l'exercice 2018, le conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre d'une politique sur les réserves. Le but de la politique est d'assurer la stabilité financière de la mission, des programmes, de l'emploi et du fonctionnement continu de Parkinson Canada en cas de changement négatif soudain ou imprévu des produits qui influerait sur la prestation des services aux personnes vivant avec la maladie de Parkinson. Ces réserves peuvent être utilisées uniquement aux fins précisées par le conseil d'administration. Sous réserve de l'approbation du conseil, l'Organisation peut empiéter sur la totalité ou une partie des fonds pour les fins de son utilisation générale.

Parkinson Canada Inc.

Notes annexes

31 décembre 2025

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Actif net (suite)

Actif net grevé d'affectations internes (suite)

Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement est un fonds grevé d'affectations internes établi comme réserve pour maintenir les activités et les programmes continus pour une période prédéterminée. La réserve peut être rajustée en fonction des changements internes et externes, selon l'approbation du conseil d'administration. Comme il s'agit d'un fonds dynamique, sa valeur varie d'une année à l'autre selon les fonds disponibles.

Réserve de recherche

La réserve de recherche est un fonds grevé d'affectations internes que le conseil a établi pour garantir le maintien et la croissance du programme de recherche. Le montant minimum qui sera désigné comme réserve de recherche correspondra à un montant suffisant pour garantir le versement des subventions de recherche pendant une période prédéterminée.

Investi en immobilisations corporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles représente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles moins la dette à cet égard et représente l'investissement fait par l'Organisation dans ses immobilisations corporelles.

Fonds de dotation

Les fonds de dotation représentent les fonds grevés d'affectations externes, dont le principal ne peut être dépensé.

Apports reportés et apports de recherche reportés

Les apports reportés sont ceux qui sont reçus au titre de certains projets ou certaines activités de collecte de fonds qui auront lieu au cours de périodes ultérieures.

Les apports de recherche reportés correspondent aux fonds grevés d'affectations externes reçus pour financer les engagements au titre des activités de recherche et des subventions de bourses de recherche. Ces fonds sont reportés jusqu'à ce que les engagements soient versés ou que les fonds soient utilisés pour la fin désignée.

Incitatifs liés à la location reportés

Le bail des locaux à Toronto a été renouvelé en 2018 et les incitatifs liés à la location reçus du propriétaire ont été reportés et sont amortis par voie d'imputation aux résultats dans l'état des résultats en montants annuels égaux sur la durée du bail.

Ventilation des charges

L'Organisation ventile les salaires et les avantages sociaux, le loyer, les frais liés à la technologie de l'information et les frais de bureau entre la recherche, la défense de l'intérêt public, la formation, les services de soutien, les collectes de fonds et les fonctions d'exploitation et d'administration. Les ventilations sont fondées sur le temps consacré par les salariés à chaque fonction. Le détail de la ventilation est présenté à la note 6.

Parkinson Canada Inc.

Notes annexes

31 décembre 2025

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Dons en nature

L'Organisation reçoit des dons de biens sous forme d'immobilisations corporelles et de placements. Ces éléments sont comptabilisés dans les états financiers lorsque leur juste valeur marchande peut raisonnablement être déterminée et, dans le cas des immobilisations corporelles, lorsque les biens en question auraient été achetés s'ils n'avaient pas été donnés. La juste valeur correspond au montant qui aurait été échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes. Un prix pratiqué sur le marché, s'il en est, en constitue la meilleure preuve.

Le travail de l'Organisation bénéficie du temps considérable qu'un nombre important de bénévoles consacrent à l'Organisation et à son objectif. Comme l'Organisation n'achète généralement pas ces services et qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur, la valeur de l'apport en temps n'est pas prise en compte dans les présents états financiers.

3. Placements

	2025	2024
Non grevés d'affectations	9 862 453 \$	8 260 256 \$
Grevés d'affectations internes	5 768 818	5 768 818
Fonds de dotation	230 000	230 000
	15 861 271	14 259 074
Moins la tranche à court terme	5 994 118	5 389 468
	9 867 153 \$	8 869 606 \$

Les fonds de dotation comprennent des sommes de 100 000 \$ et de 130 000 \$ (100 000 \$ et 130 000 \$ en 2024) qui sont grevées d'affectations liées au fonctionnement et à la recherche respectivement (note 7).

Les placements grevés d'affectations internes comprennent des sommes de 712 500 \$ (712 500 \$ en 2024) pour la réserve de recherche et de 5 056 318 \$ (5 056 318 \$ en 2024) pour la réserve de fonctionnement.

Les produits financiers comprennent :

	2025	2024
Distributions de fonds communs de placement	531 046 \$	296 764 \$
Gains en capital non réalisés	510 112	592 142
Produits d'intérêts	167 305	282 871
Total des produits financiers	1 208 463 \$	1 171 777 \$

Parkinson Canada Inc.

Notes annexes

31 décembre 2025

4. Immobilisations corporelles

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	414 772 \$	303 526 \$	111 246 \$	108 942 \$
Matériel de bureau	25 306	21 089	4 217	1 127
Améliorations locatives	660 810	330 405	330 405	377 606
	1 100 888 \$	655 020 \$	445 868 \$	487 675 \$

L'amortissement des immobilisations corporelles pour l'exercice a totalisé 129 563 \$ (84 198 \$ en 2024).

5. Apports reportés

	2025	2024
Apports reportés		
Solde à l'ouverture	221 150 \$	69 813 \$
Apports reçus	1 229 162	584 667
Montant comptabilisé aux résultats	(239 589)	(433 330)
Solde à la clôture	1 210 723	221 150
Apports de recherche reportés		
Solde à l'ouverture	-	575 000
Apports reçus	40 000	330 041
Montant comptabilisé aux résultats	(40 000)	(905 041)
Solde à la clôture	-	-
Incitatifs liés à la location reportés		
Solde à l'ouverture	290 990	327 364
Montant comptabilisé aux résultats	(36 375)	(36 374)
Solde à la clôture	254 615	290 990
Total des apports reportés à la clôture	1 465 338	512 140
Moins la tranche à long terme des incitatifs liés à la location reportés	(218 244)	(254 616)
Apports reportés à court terme à la clôture	1 247 094 \$	257 524 \$

Parkinson Canada Inc.

Notes annexes

31 décembre 2025

6. Ventilation des charges

Charges imputées	Recherche, défense de l'intérêt public, formation et services de soutien	Philanthropie	Fonctionnement et administration	Total 2025	Total 2024
Salaires et avantages sociaux	3 351 439 \$	1 732 382 \$	917 197 \$	6 001 018 \$	6 106 115 \$
Loyer	270 363	152 143	141 828	564 334	556 036
Technologie de l'information	177 397	99 807	96 185	373 389	294 241
Dépenses de bureau	67 391	37 915	36 539	141 845	88 666
	<u>3 866 590</u>	<u>2 022 247</u>	<u>1 191 749</u>	<u>7 080 586</u>	<u>7 045 058</u>
Charges directes	<u>4 048 021</u>	<u>2 160 297</u>	<u>1 144 487</u>	<u>7 352 805</u>	<u>7 873 887</u>
	<u>7 914 611 \$</u>	<u>4 182 544 \$</u>	<u>2 336 236 \$</u>	<u>14 433 391 \$</u>	<u>14 918 945 \$</u>

En 2025, les charges ont été imputées selon le temps consacré à chaque fonction, dans les proportions suivantes : 55 % (54 % en 2024) pour la recherche, la défense de l'intérêt public, la formation et les services de soutien, 29 % (27 % en 2024) pour la philanthropie, et 17 % (19 % en 2024) pour le fonctionnement et l'administration.

7. Fonds de dotation

Fonctionnement

Le fonds de dotation pour le fonctionnement est constitué d'un don de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2024) du regretté Dr Lorne MacLachlan à l'ancienne Société Parkinson de l'Est de l'Ontario. Ce fonds est grevé d'une affectation d'origine externe prévoyant le maintien des ressources en permanence. Le placement de ce fonds est limité à certains titres spécifiés portant intérêt. Le produit régulier versé à l'Organisation doit être consacré aux activités générales.

Recherche

Le fonds de dotation pour la recherche est constitué de dons de 80 000 \$ (80 000 \$ en 2024) du regretté Dr Lorne MacLachlan et de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2024) provenant de la campagne The Research Capital Campaign de 1982-1983, montants tous deux reçus par l'ancienne Société Parkinson de l'Est de l'Ontario. Ce fonds est grevé d'une affectation d'origine externe prévoyant le maintien des ressources en permanence. Le placement de ce fonds est limité à certains titres spécifiés portant intérêt. Le produit régulier versé à l'Organisation doit être consacré à des recherches pour le traitement et la guérison de la maladie de Parkinson.

8. Engagements et éventualités

Engagements

Les engagements de paiements annuels minimums de l'Organisation au titre des baux et des frais d'exploitation des bureaux et du matériel de bureau sont les suivants :

2026	621 986 \$
2027	614 814
2028	596 661
2029	601 845
2030	599 771
Par la suite	<u>1 445 828</u>
	<u>4 480 905 \$</u>

Éventualités – Polices d'assurance

L'Organisation a été nommée bénéficiaire de diverses polices d'assurance qui ne sont pas comprises dans les états financiers. Le montant de ces apports futurs et le moment où ils seront reçus ne peuvent être raisonnablement déterminés.

9. Instruments financiers

Les opérations sur instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par l'Organisation ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-après. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée à un risque de crédit en raison des montants à recevoir de contreparties qui ne sont peut-être pas recouvrables. Elle gère ce risque en surveillant périodiquement les soldes et en communiquant continuellement avec les débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (risque de prix) ou les futurs flux de trésorerie (risque de flux de trésorerie) d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt du marché. L'Organisation est exposée à un risque de prix en raison des placements à taux d'intérêt fixe et à un risque de flux de trésorerie en raison des placements à taux d'intérêt variable.

9. Instruments financiers (suite)**Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque découlant des fluctuations de prix d'une devise par rapport à une autre. L'Organisation est exposée au risque de change du fait de ses placements dans des fonds communs libellés en devises étrangères. Les placements dans des actions américaines et internationales totalisaient 2 703 367 \$ (2 418 455 \$ en 2024) à la clôture de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Organisation s'entend du risque que celle-ci éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation n'est pas exposée à un risque de liquidité important compte tenu du solide fonds de roulement dont elle dispose.